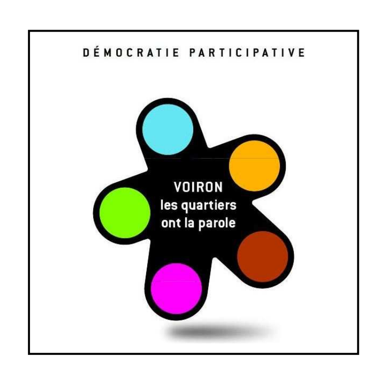


Fiche d'anomalie constatée (FAC) : Mode d'emploi

A l'initiative du conseil de quartier Grand Brunetière Criel, une fiche a été conçue, pour permettre de collecter les anomalies sur l'espace public et d'avoir une plus grande réactivité des services de la Ville assurant déjà une surveillance et un entretien régulier. Cette fiche a été généralisée à l'ensemble des conseils de quartier et sera mis à disposition seulement des conseillers de quartier, titulaires et suppléants.

Pour cela, il suffit de remplir cette fiche de manière précise et de la transmettre :

- **par mél aux référents FAC désignés par votre conseil de quartier,**
- **par un courrier à déposer dans la boîte aux lettres des conseils de quartier à la Maison des associations 2 place Stalingrad 38500 VOIRON.**

Nota :

- **Les anomalies à faire remonter ne concernent que <u>l'entretien courant</u>,**
- **Ne pas hésiter en plus de la description du problème, d'adjoindre photos ou croquis si cela est nécessaire,**
- **En cas de doute ou de difficultés, ne pas hésiter à contacter les référents FAC de votre conseil.**

Référents :
noms/méls